



DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

MEMBRES DU GOUVERNEMENT

M. François SAUVADET

Ministre de la fonction publique

I - Responsabilités exercées en sus des fonctions ministérielles

- fonctions électives ;
- autres responsabilités (par exemple, dans le secteur associatif)

- Premier adjoint au maire de Vitteaux

- Président de la communauté de communes de Vitteaux

- Président du Conseil général de Côte d'Or

J'ai démissionné ce jour, 18 juillet 2011, de la présidence de la SEM Alésia et de la société des courses de Vitteaux, ainsi que de la présidence de l'association d'aménagement des courses de Vitteaux.

II - Instruments financiers actuellement détenus par le membre du Gouvernement

Les parts ou actions d'organismes de placement collectif (SICAV, FCP) ne sont pas à déclarer, sauf si elles se rapportent à un secteur d'activité particulier, précisément défini.

Une participation ne doit être déclarée que si elle est supérieure à 5 000 euros ou à 5 % du capital de la structure concernée.

Structure (société, établissement, organisme)	Type d'investissement
NEANT	

La gestion de ces instruments financiers est confiée, pendant la durée des fonctions ministérielles, à un intermédiaire agréé.

V – Responsabilités et activités antérieures du membre du Gouvernement durant les trois dernières années précédant la nomination dans les fonctions ministérielles actuelles

- responsabilités publiques ;
- fonctions électives ;
- activité(s) professionnelle(s) ;
- autres responsabilités (secteur associatif ; participation aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société...).

- Premier adjoint au maire de Vitteaux
- Président de la communauté de communes de Vitteaux
- Président du Conseil général de Côte d'Or
- Président de la SEM Alésia (Conseil général)
- Président de la société des courses de Vitteaux et de l'association d'aménagement des courses de Vitteaux.

VI – Autres intérêts, notamment familiaux, que le membre du Gouvernement estime souhaitable de signaler.

NEANT

Je soussigné, François SAUVADET

- certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration ;
- m'engage, en cas d'évolution de ma situation personnelle ou des intérêts mentionnés dans les différentes rubriques, à modifier la présente déclaration ;
- ai pris connaissance que cette déclaration sera rendue publique sur le site Internet du Gouvernement, à l'exception des informations indiquées aux rubriques III et IV.

Fait le 18 juillet 2011

Signature : François SAUVADET